

# Une accréditation dûment signée par le ministre de la Communication

**Désormais la délivrance de visas aux représentants de médias étrangers désirant séjourner sur le territoire gabonais est conditionnée par la présentation préalable, d'une accréditation dûment signée du ministre de la Communication.**

**L**es procédures d'entrée des journalistes étrangers au Gabon sont devenues très strictes. Selon les autorités, la délivrance de visas aux représentants de média étrangers désirant séjourner sur le territoire gabonais est désormais conditionnée par la présentation préalable, d'une accréditation dûment signée du ministre de la Communication.

Par cette décision du gouvernement gabonais, certains confrères étrangers, contactés, ont déclaré que les nouvelles mesures de délivrance de visas les inquiètent étant donné

que les raisons de cette mesure ne sont pas connues. Transmise dans les représentations diplomatiques et postes consulaires de la République gabonaise, le 21 octobre dernier, le ministère des Affaires étrangères a précisé que la mise en application de cette mesure ne saurait souffrir d'aucune dérogation. «*La délivrance de visas aux représentants de médias étrangers désirant séjourner sur le territoire gabonais est désormais conditionnée par la présentation préalable, d'une accréditation dûment signée du ministre de la Communication*», a

fait observer le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères.

Espérons qu'à cette allure, le Gabon ne va pas reculer dans le classement des "Pays dits Emergents" dont la liberté de la presse est un des critères mesuré et exigé. Après une élection présidentielle mouvementée, pendant laquelle certains médias, aussi bien étrangers que locaux, ont parfois été accusés de prendre parti pour un camp ou pour un autre, le gouvernement a finalement décidé d'adopter des nouvelles modalités de délivrances de visas



aux journalistes étrangers désirant exercer en terre gabonaise. Toute chose qui n'est pas restée sans susciter des

interrogations autour de ce qui peut apparaître comme une mesure ciblée. Les autorités gabonaises

ont simplement décidé de restreindre les marges de manœuvre et libertés de médias étrangers.

**Wilson Mombo**